

Budget primitif 2025

Budget principal et budgets annexes

Date : 1er avril 2025
Conseil communautaire



1. L'environnement financier et économique du budget primitif 2025

Un contexte 2025 inédit caractérisé par une dégradation des finances publiques et une instabilité politique

Une dégradation des finances publiques au niveau national

- **L'exercice 2024 a été marqué par une profonde dégradation des finances publiques en France**
 - Perspective du déficit à hauteur de 6,1% contre 4,4% initialement envisagé
 - Un endettement record à hauteur de 113,7% du PIB
 - Avec pour conséquence la dégradation de la note souveraine par les agences de notation et l'ouverture d'une procédure de déficit excessif par la Commission européenne
- **Les perspectives pour 2025 restent atones et remplies d'incertitudes :**
 - Perspective de croissance à 0,9% selon la Banque de France
 - Inflation orientée à la baisse à 1,3%
 - Déficit public compris entre 5 et 5,5% selon le Gouvernement actuel
- **Des incertitudes également liées au contexte géopolitique international et un ralentissement économique qui s'observe dans d'autres pays de l'Union européenne comme l'Allemagne**

Un contexte 2025 inédit caractérisé par une dégradation des finances publiques et une instabilité politique

Une situation inédite caractérisée par l'absence de loi de finances 2025

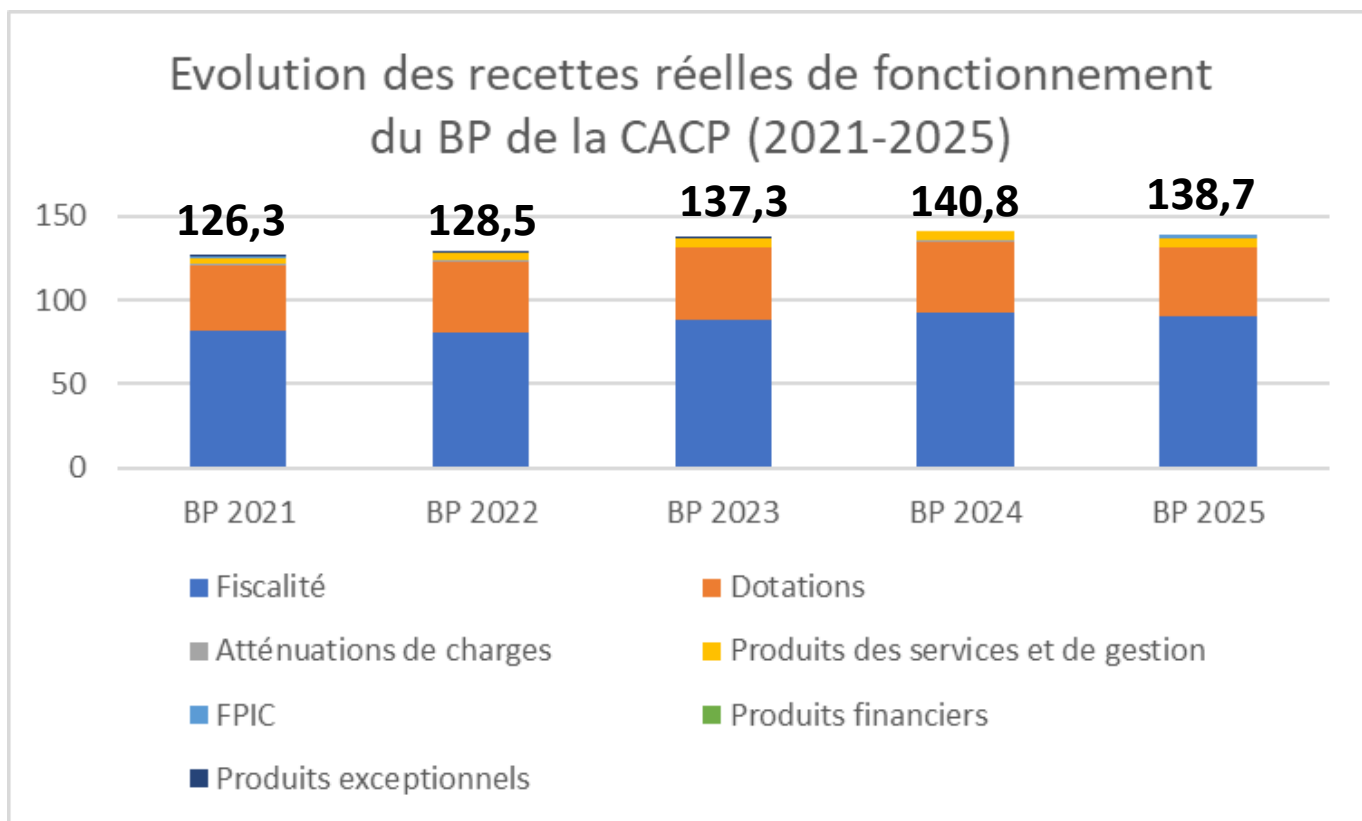
- **Première année depuis 1979 que l'exercice budgétaire débute sans loi de finances** dans un contexte budgétaire dégradé couplé à une instabilité politique
 - Promulgation de la loi de finances le 14 février 2025
- **Le Gouvernement Barnier prévoyait 60 milliards d'euros d'économies dont 5 milliards pour les collectivités territoriales via différents mécanismes**
- **Le Gouvernement Bayrou a révisé la contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques à hauteur de 2,2 milliards d'euros :**
 - Abandon de la suppression du FCTVA ;
 - Rééchelonnement de la progression des cotisations de la CNRACL : 3 points en 4 ans au lieu de 4 points en 3 ans
 - Prélèvement sur recette est devenu un dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités (DILICO) d'un montant total de 1 milliard et visant un nombre plus large de collectivités territoriales sans que la répartition individualisée ne soit aujourd'hui connue
 - Publication début avril au *Journal officiel* du montant définitif individualisé

2. Les équilibres du budget primitif 2025 Budget principal

Des recettes de fonctionnement en repli au regard de la participation des collectivités au redressement des finances publiques

Un panier de recettes réelles de fonctionnement recule de 1,5% par rapport au BP 2024 (138,7 millions d'euros)

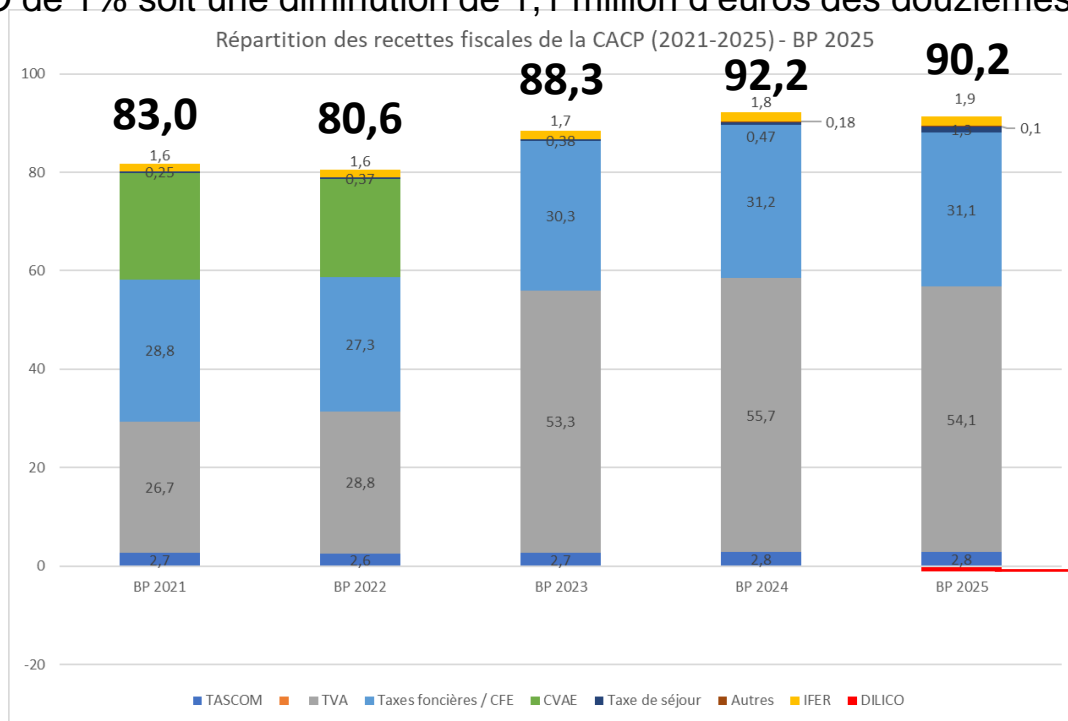
- Une diminution des recettes fiscales de 1,6% sous l'effet du gel de la dynamique de TVA et de la mise en œuvre du DILICO (hors FPIC)
- Diminution des dotations de l'Etat à hauteur de 34,2 millions d'euros en 2025 (-3,4%)
- Stabilisation des recettes des services et de gestion à périmètre constant (5,2 millions d'euros) en lien essentiellement avec la fréquentation des équipements sportifs et culturels de la CACP



Des recettes fiscales enregistrant un net repli compte tenu des dispositions entérinées dans la loi de finances

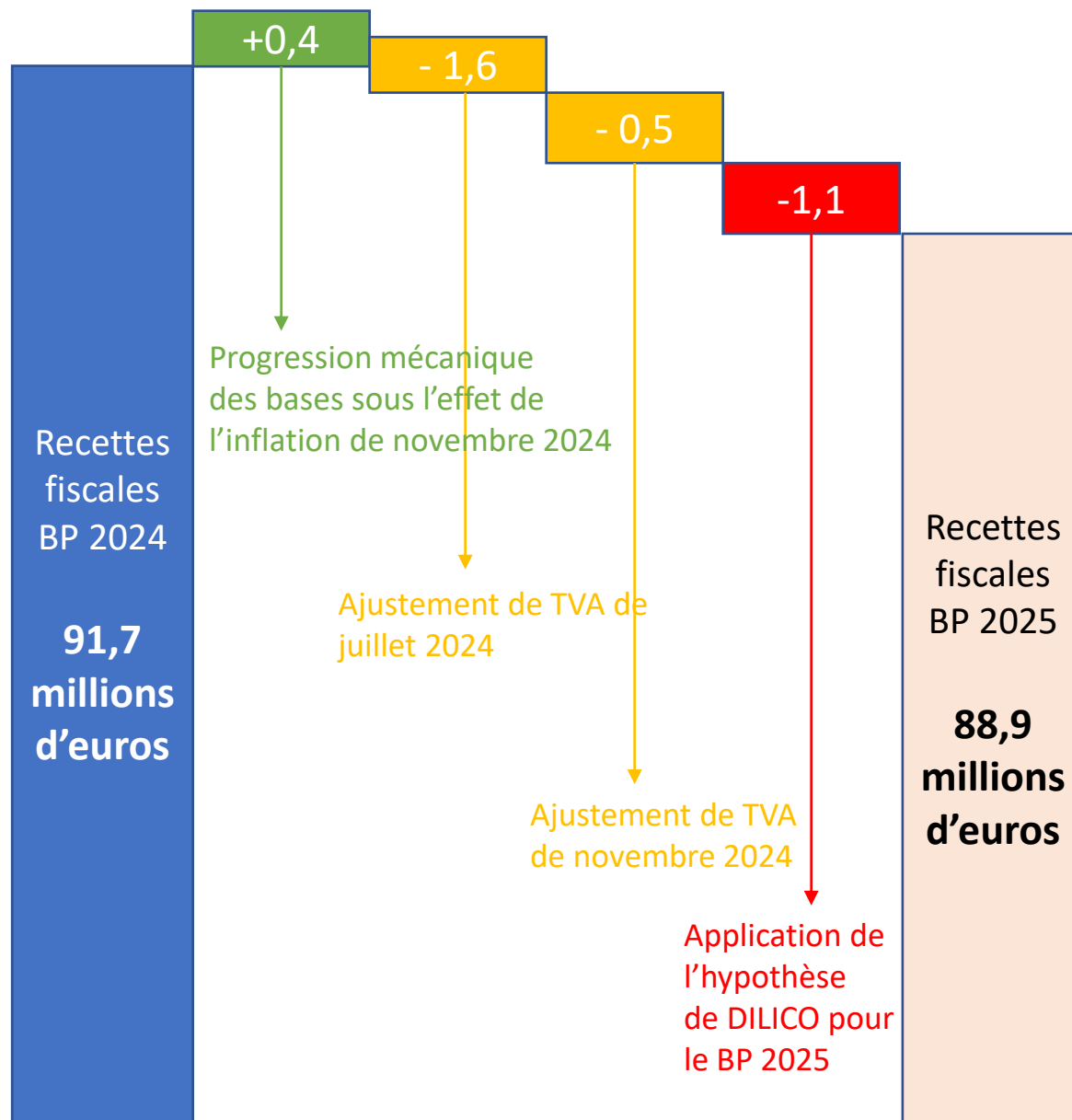
Des recettes fiscales s'établissant à 90,2 millions d'euros désormais étroitement corrélées à la TVA

- **TVA est la principale ressource fiscale de la CACP** depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises
- **Représente 54,1 millions d'euros en 2025** soit 60% des ressources fiscales de la CACP et demeure similaire à son niveau de 2024. La dynamique demeure conservée par l'Etat.
 - Une perte cumulée de 10 millions d'euros entre 2023 et 2025 pour la CACP suite à la réforme de la CVAE et son remplacement par la TVA
- **Taxe foncière et la cotisation foncière des entreprises** s'établissent à 30,1 millions d'euros en 2025
- Hypothèse d'un DILICO de 1% soit une diminution de 1,1 million d'euros des douzièmes de fiscalité



Hypothèse DILICO :
-1,1 million d'euros

Des recettes fiscales enregistrant un net repli compte tenu des dispositions entérinées dans la loi de finances

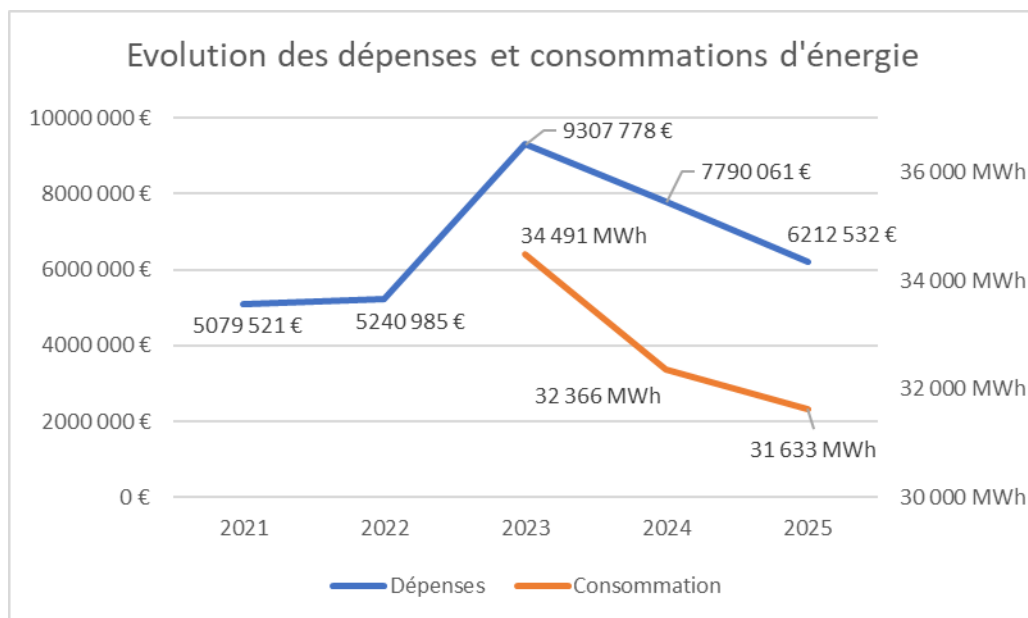


Nb : Les montants sont présentés hors taxe de séjour pour neutraliser l'effet de la taxe additionnelle IDFM non intégrée au BP 2024

Des dépenses de fonctionnement qui enregistrent des ajustements budgétaires majeurs afin de préserver les indicateurs financiers de la collectivité

Des charges courantes de fonctionnement en net recul sous l'effet des contraintes de la loi de finances

- **Des dépenses réelles de fonctionnement en diminution de 1,7% (110,7 millions d'euros) compte tenu des contraintes plurielles pesant sur les finances de la CACP**
- **Une facture énergétique largement orientée à la baisse (-1,6 million d'euros) mais qui demeure à un niveau plus élevé qu'en 2021**
 - Diminution s'explique à la fois par la baisse des tarifs et les efforts engagés dans le cadre du plan de sobriété dont la mise en œuvre se poursuit en 2025



Des dépenses de fonctionnement qui enregistrent des ajustements budgétaires majeurs afin de préserver les indicateurs financiers de la collectivité

Une facture énergétique orientée à la baisse, mais qui reste plus importante qu'en 2021

| Politique publique | | Dépenses 2021 | Dépenses 2022 | Dépenses 2023 | Prévisionnel 2024 | BP 2025 |
|--------------------|-------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Budget général | Eclairage Public | 1 770 762 € | 1 796 906 € | 2 350 000 € | 2 375 000 € | 2 000 000 € |
| | Sports et loisirs | 1 195 966 € | 1 458 745 € | 2 758 440 € | 2 418 184 € | 1 759 920 € |
| | Patrimoine bâti | 1 122 960 € | 1 089 030 € | 2 426 991 € | 1 637 362 € | 1 413 045 € |
| | Habitat | 228 142 € | 257 959 € | 429 890 € | 443 300 € | 308 100 € |
| | Culture | 163 464 € | 175 480 € | 423 257 € | 385 080 € | 215 457 € |
| | Mobilités | 148 015 € | 213 246 € | 405 000 € | 277 680 € | 277 979 € |
| | Espaces publics | 65 187 € | 64 367 € | 115 789 € | 129 860 € | 113 600 € |
| | Moyens généraux | 63 555 € | 53 369 € | 120 381 € | 91 381 € | 63 676 € |
| | Paysages, agriculture, espaces nat. | 22 505 € | 28 172 € | 55 443 € | 61 699 € | 42 902 € |
| | Education artistique | 15 176 € | 13 789 € | 22 650 € | 20 416 € | 12 401 € |
| | Eaux pluviales et milieux aqua. | 196 116 € | 2 848 € | 5 441 € | 5 414 € | 5 453 € |
| | Sous-total | 4 991 848 € | 5 153 912 € | 9 113 282 € | 7 845 376 € | 6 212 532 € |

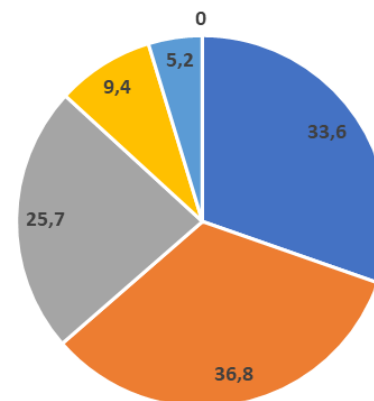
Des dépenses de fonctionnement qui enregistrent des ajustements budgétaires majeurs afin de préserver les indicateurs financiers de la collectivité

Une section de fonctionnement ajustée à la baisse compte tenu des contraintes inédites de la loi de finances 2025

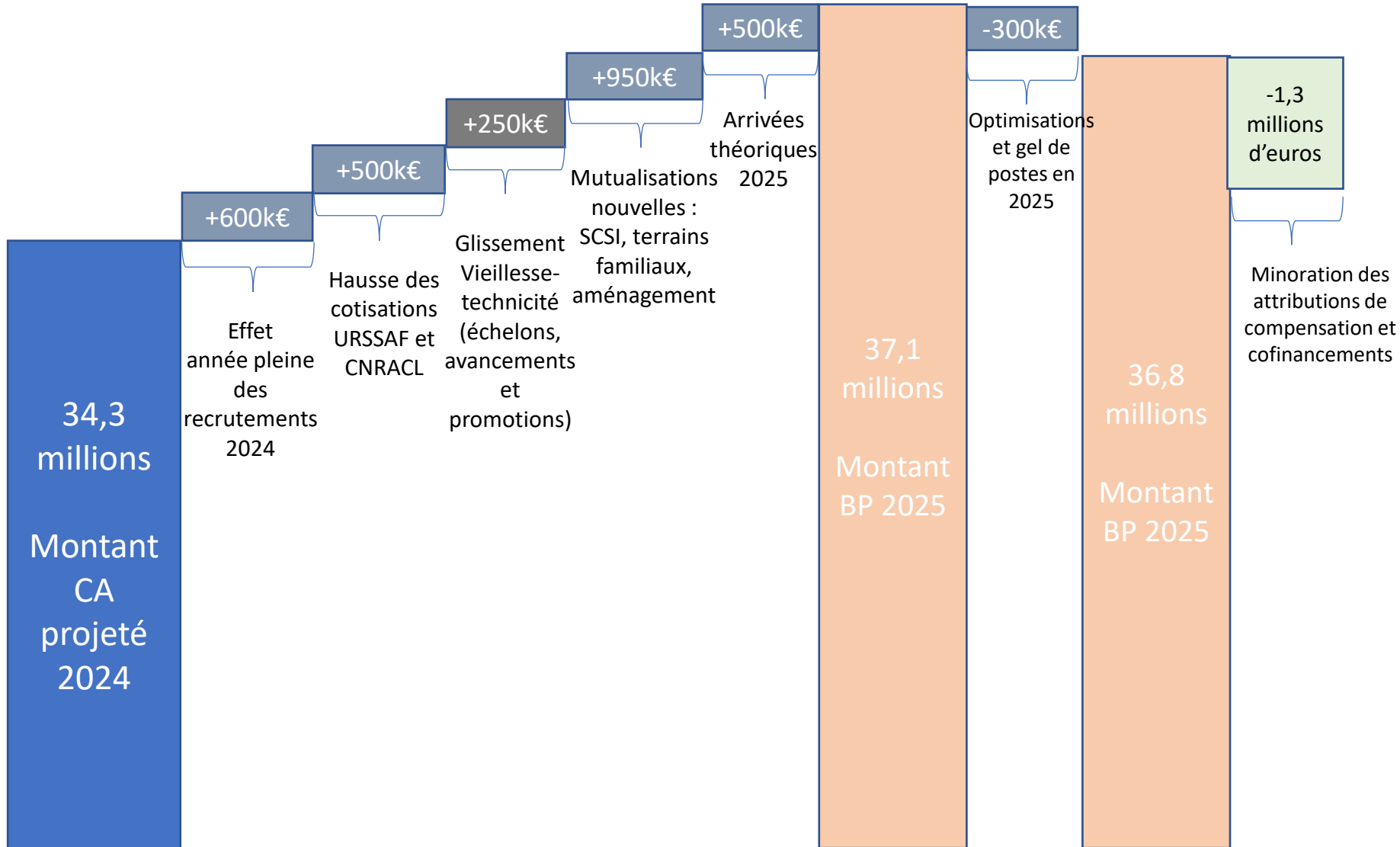
- **Des charges courantes de fonctionnement en diminution de 5,2% (33,61 millions d'euros)** conséquence des efforts réalisés sur l'ensemble des politiques publiques
- **Une progression de la masse salariale limitée à +4,5%** notamment en raison des mesures réglementaires hors impact de l'extension du périmètre de la Direction mutualisée des systèmes d'information (**36,83 millions d'euros**)
- **Des subvention et participations en diminution (5,97 millions)** qui permettent néanmoins de poursuivre le soutien aux associations et structures du territoire
- **Des frais financiers à hauteur de 5,12 millions d'euros** en raison de la remontée des taux et de ses conséquences sur le stock de dette à taux variable
- **Des attributions de compensation à hauteur de 18,54 millions d'euros** qui enregistrent les évolutions liées aux différentes mutualisations

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement - BP 2025

- Dépenses courantes de fonctionnement
- Dépenses de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courantes dont subventions et participations
- Frais financiers
- Charges exceptionnelles



Les contraintes budgétaires engagent la CACP à réaliser des ajustements budgétaires majeurs



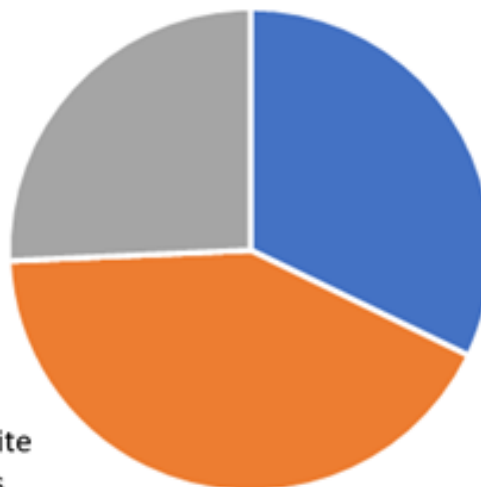
Préserver un haut niveau d'investissement pour le territoire en lien avec les priorités du mandat

Une quatrième annuité de PPI à hauteur de 71,2 millions d'euros

- Un PPI qui permet le déploiement des **priorités du mandat et la poursuite des opérations lancées**
- **Un travail d'optimisation** conduit avec l'ensemble des directions pour garantir la soutenabilité du PPI

Répartition des crédits d'investissement pour l'annuité 2025 du PPI

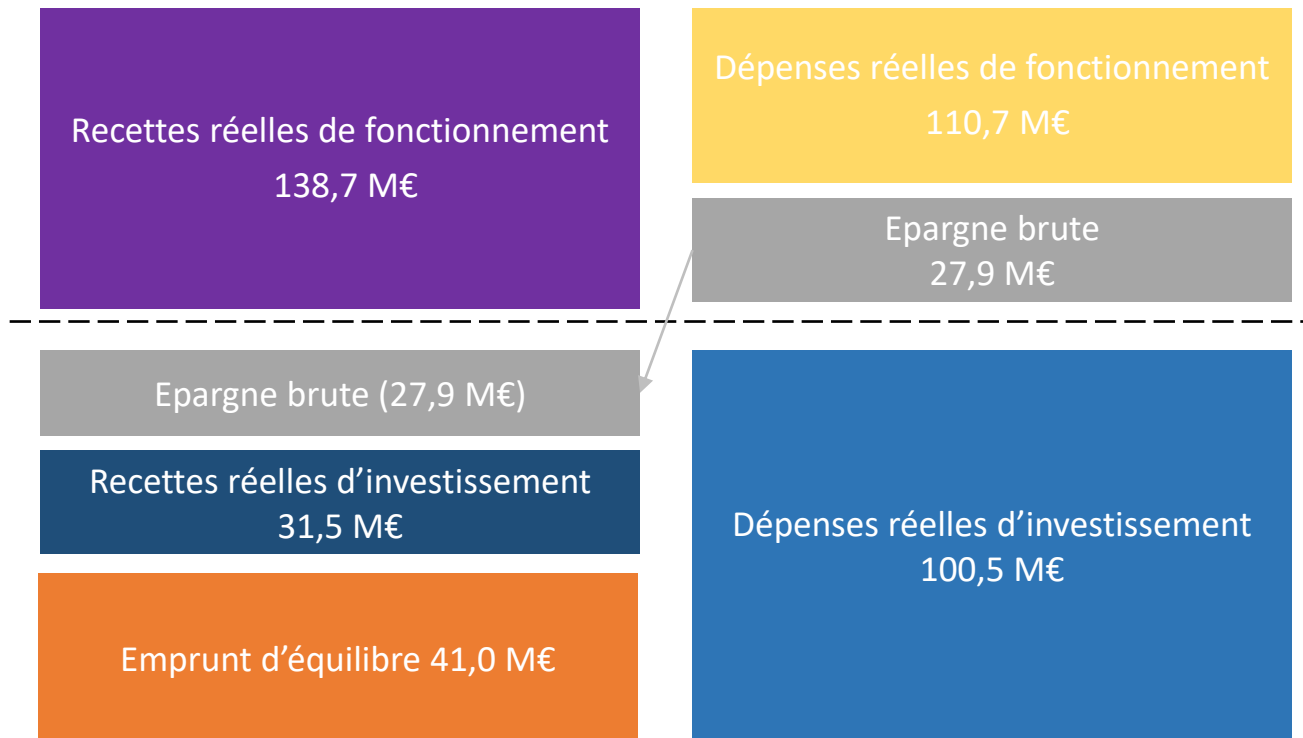
18,3 millions d'euros : poursuite du soutien aux communes (opérations en maîtrise d'ouvrage et fonds de concours)



22,9 millions d'euros : entretien du patrimoine communautaire, paysages, patrimoine

30 millions d'euros : poursuite des projets communautaires (Pôle Gare Préfecture, Ecole nationale d'arts)

Un budget à hauteur de 211 millions d'euros dans un contexte contraint



- **Des recettes réelles de fonctionnement à hauteur de 138,7 millions hors reprise de résultat 2024**
- **Une diminution des dépenses réelles de fonctionnement de 1,7%** sous l'effet de la contribution de la CACP au redressement des finances publiques
- **Un volume d'investissement au PPI de 71,2 millions** pour poursuivre la mise en œuvre des priorités du mandat, les opérations démarrées ainsi que le soutien aux communes
- **Des recettes d'investissements évaluées à 31,57 millions d'euros hors emprunt d'équilibre**

Un budget conduit par la volonté de garantir des équilibres financiers soutenables dans un contexte très contraint

Un emprunt d'équilibre de 41 millions d'euros inscrit au BP 2025

- **Un emprunt d'équilibre inscrit à hauteur de 41 millions d'euros** dans un contexte de diminution des taux mais dont l'évolution pourrait être contrariée par la situation nationale et le contexte géopolitique international
- **Hypothèse haute sans intégration de la reprise de résultat 2024 et d'une consommation des crédits à hauteur de 100% en fonctionnement et en investissement**

En dépit des contraintes, des équilibres financiers solides en adéquation avec les objectifs du Pacte financier et fiscal

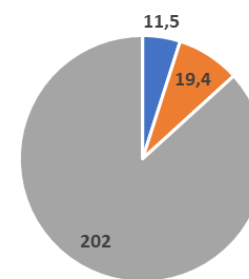
- **Une épargne brute de 27,9 millions d'euros** permettant de garantir une capacité d'autofinancement égale à 20,1% au BP 2025
- **Une capacité d'autofinancement stabilisée** par rapport au BP 2024 malgré les contraintes inédites pesant sur les collectivités territoriales
- **Une capacité de désendettement maximale de 9,00 ans en 2025** (hypothèse de consommation des crédits à hauteur de 100% et hors reprise du résultat 2024)

Une conjoncture 2025 qui pèse sur la soutenabilité de l'endettement de la CACP compte tenu d'un niveau d'emprunt important

Un encours de dette important, mais qui demeure sécurisé et diversifié

- **Un encours de dette** du budget principal de la CACP qui atteint 233 millions au 1^{er} janvier 2025 en intégrant le PPP Eclairage public et la DSP Aren'Ice
- **Un encours de dette** qui diminue de près de 7 millions d'euros entre le 1^{er} janvier 2024 et le 1^{er} janvier 2025 au budget principal
- **Un budget principal qui porte 90 %** de l'encours de dette de la CACP pour un stock de dette total de 258,1 millions d'euros
- **100% du stock de dette classé A1** et notation 2A- par l'agence Standard & Poors en 2024 confirmant la gestion sécurisée et prudentielle de la collectivité

Encours de dette du budget principal de la CACP au 1^{er} janvier 2025



■ Dette Aren'Ice ■ Dette PPP Eclairage public ■ Dette

Une capacité de désendettement qui enregistre une évolution similaire à l'épargne brute

- **Encours de dette fin 2024 est évalué à 257,6 millions d'euros** pour une capacité de désendettement maximale de 9,2 ans (consommation de l'intégralité des crédits et hors reprise du résultat)
- **Vigilance maintenue** dans un contexte de hausse de taux et un seuil d'alerte fixé à 10 ans

3. Un budget 2025 qui poursuit les priorités du mandat

Budget principal

Un budget 2025 tourné vers le renforcement de l'attractivité du territoire dans un environnement concurrentiel

Politique publique – Développement économique & Parcs d'activités

Fonctionnement (0,4 million d'euros) :

- Soutien aux acteurs de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire
- Animation du tissu économique et soutien aux filières structurantes du territoire

Investissement (0,2 million d'euros) :

- Qualification de la voirie des parcs d'activités économiques



0,6 million d'euros pour la politique Publique du Développement Économique et Parcs d'activités au BP2025

Politique publique – Emploi

Fonctionnement (0,2 million d'euros) :

- **Organisation et participation à des manifestations:** 9^e édition du Forum intercommunal de l'emploi
- **Soutien aux acteurs du territoire :** GEIQ Industrie, plateforme RH de l'association AVEC...

Politique publique – Enseignement supérieur et vie étudiante

Fonctionnement (0,3 million d'euros) :

- **Soutien à l'enseignement supérieur :** participation à la Fondation de l'Université

Investissement (15,4 millions d'euros) :

- **Ecole nationale supérieure d'arts** (15 millions d'euros)
- **IUT de Neuville** (0,3 million d'euros)



Projet d'École nationale d'arts de Paris-Cergy, 15 millions d'euros au BP 2025

Un budget 2025 tourné vers le soutien aux équipements et partenaires culturels et sportifs contribuant à l'animation du territoire



Politique publique – Sports et loisirs

Fonctionnement (9,7 millions d'euros) :

- Soutien aux clubs labellisés et à l'Île-de-loisirs
- Crédits de fonctionnement des installations sportives : piscine, halle des Maradas...

Investissement (5 millions d'euros) :

- Entretien du patrimoine sportif de la CACP (0,6 million d'euros)
- Centre aquatique Liesse (3,2 millions d'euros)



14,7 millions d'euros pour la politique publique des Sports dont 3,2 millions pour le Centre aquatique



Politique publique – Tourisme

Fonctionnement (1,4 million d'euros) :

- Versement de la subvention à l'office du tourisme, ainsi que le reversement de la taxe de séjour



Politique publique – Culture & Education artistique

Fonctionnement (4,7 millions d'euros) :

- Organisation du Festival Cergy Soit !
- Soutien aux structures partenaires : Scène nationale, Scène des musiques actuelles...
- Crédits de fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional

Investissement (0,4 million d'euros) :

- Entretien du patrimoine culturel de la CACP (0,1 million d'euros): CRR, théâtres...



Festival Cergy Soit !, organisation de l'édition 2025

Un budget 2025 tourné vers le renforcement des solidarités et de la cohésion

Politique publique – Habitat

Fonctionnement (1,1 million d'euros) :

- Animation et financement de plusieurs dispositifs : étude dans le cadre du nouveau PLH, plan Logement d'abord
- Gestion des aires des gens du voyage

Investissement (3,2 millions d'euros) :

- Poursuite de la gestion des aides dans le cadre du PLH et des dispositifs d'aides à la pierre



4,3 millions d'euros pour la politique publique Habitat

Politique publique – Solidarités urbaines

Fonctionnement (1,3 million d'euros) :

- Soutien au Conseil local de la santé mentale
- Subventions au titre du contrat de ville: Sauvegarde 95, Espérer 95
- Déploiement d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes



1,3 million d'euros de crédits de fonctionnement pour la politique publique Solidarités de la CACP

Politique publique – Relations internationales



Mise hors d'eau et électrification d'un village de pêcheurs à Porto Novo

Fonctionnement (0,4 million d'euros) :

- Poursuite des partenariats avec Porto Novo et Haïti

Un budget 2025 qui renforce l'engagement dans une gestion durable du patrimoine communautaire



Politique publique – Patrimoine bâti

Rénovation
énergétique du
théâtre des
Louvrais
0,8 million
d'euros



Fonctionnement (3,4 millions d'euros) :

- Maintenance préventive et curative du patrimoine communautaire

Investissement (2,1 millions d'euros) :

- Rénovation énergétique du théâtre des Louvrais (0,8 million)
- Aménagements de locaux (0,2 million)



Politique publique – Aménagement durable

Fonctionnement (0,1 million d'euros) :

- Etudes et veilles juridiques

Investissement (1,4 million d'euros) :

- Puiseux Eagles 78/ Boulevard de l'Oise (0,9 million)
- PLU et SCOT (0,2 million)
- SIG (0,3 million d'euros)



Politique publique – Espaces publics

Fonctionnement (1,2 million d'euros) :

- Entretien des équipements urbains (0,2 million d'euros)
- Travaux de voirie (0,8 million d'euros)

Investissement (1,3 millions d'euros) :

- Rénovation des ouvrages d'art (0,2 million)
- Requalification de voirie (0,2 million)
- Rénovation de trottoirs (0,1 million)
- Aménagements de sécurité (0,1 million)



Espaces publics,
2,5 millions
d'euros au BP25

Un budget 2025 marqué par la poursuite d'interventions fortes en faveur d'une transition durable du territoire

Politique publique – Eclairage public



*Eclairage public,
12,6 millions
d'euros au BP25*

Fonctionnement (4,3 millions d'euros) :

- Loyer PPP et exploitation de maintenance

Investissement (8,3 millions d'euros) :

- Investissement dans le cadre des travaux du PPP
- Nouvelle opération d'optimisation de l'éclairage public

Politique publique – Mobilités

Fonctionnement (4,4 millions d'euros) :

- Participation au réseau de bus LACROIX-SAVAC
- Exploitation de la signalisation lumineuse tricolore

Investissement (8,9 millions d'euros) :

- Mise en œuvre du schéma directeur cyclable (2,5 millions d'euros)
- Création de la maison du Vélo (1,4 million d'euros)



*Aménagement
entre le rond-
point
des Chênes et
les
Hauts de
Gency*

Politique publique – Paysages et biodiversité



*Réhabilitation
des sites majeurs,
0,6 million
d'euros
au BP25*

Fonctionnement (3,6 millions d'euros) :

- Mise en œuvre du PAT (0,2 million d'euros)
- Entretien des espaces verts (3,1 millions d'euros)

Investissement (1,3 million d'euros) :

- Réhabilitation des sites majeurs (0,6 million)
- Réhabilitation des espaces verts (0,4 million)

Un budget 2025 marqué par la poursuite d'interventions fortes en faveur d'une transition durable du territoire



Politique publique – Eaux pluviales

*Eaux pluviales,
4,1 millions
d'euros au BP25*



Fonctionnement (0,4 million d'euros) :

- **Entretien du patrimoine de la CACP** : mise en place d'actions préventives ciblées, entretien des ouvrages...

Investissement (3,7 millions d'euros) :

- **Protection contre les inondations** (3,2 millions d'euros) : réalisation du schéma directeur des eaux pluviales, opérations en maîtrises d'ouvrage désignées en accompagnement des projets des communes...
- **Réhabilitation de bassins** (0,2 million d'euros)



Politique publique – Transition écologique et énergétique

Fonctionnement (0,2 million d'euros) :

- **Mise en œuvre du PCAET**

Investissement (0,3 million d'euros) :

- **Développement des énergies renouvelables** (0,1 million)
- **Stratégie climat – Captation carbone** (0,15 million)



*Développement
des énergies
renouvelables sur les
installations de la
CACP*

Un budget 2025 qui sanctuarise le soutien aux projets des communes : 18,3 millions d'euros de crédits

Poursuivre l'accompagnement des communes conformément aux engagements pris

- **14,8 millions d'euros (+0,2 million d'euros) de financement d'opérations au titre de l'accueil des populations nouvelles**
- **10,7 millions d'euros pour les groupes scolaires** : dont 3,4 millions d'euros pour le groupe scolaire Bossut à Pontoise, 5,5 millions d'euros pour le groupe scolaire des Marjoberts à Cergy...
- **Mais aussi 4,1 millions d'euros** pour les autres équipements au titre de l'accueil des populations nouvelles (équipements sportifs et culturels, accueil de la petite enfance...)

Poursuivre de la mise en œuvre des fonds de concours 2022-2028

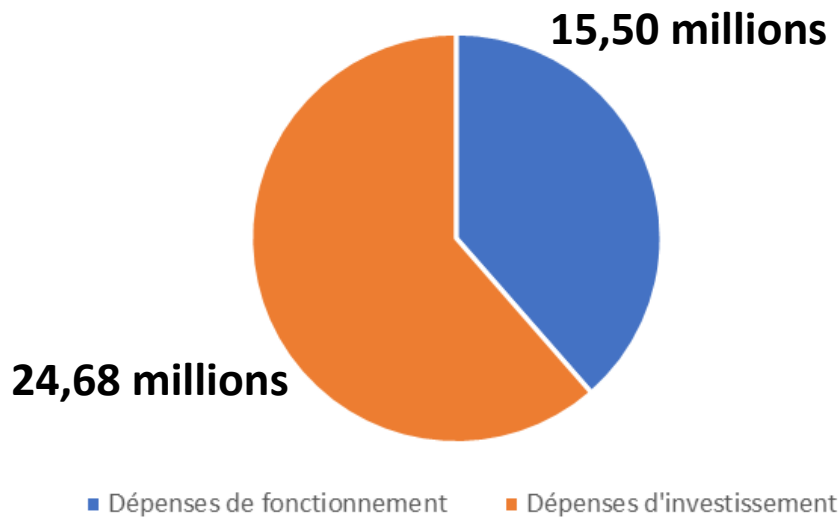
- **3,5 millions d'euros de crédits inscrits en 2025** selon le phasage défini avec les communes pour une enveloppe globale de 20 millions d'euros sur l'ensemble du PPI
- **Des projets articulés aux priorités du mandat** : construction du city-stade de Boisemont, rénovation énergétique d'un groupe scolaire à Jouy-le-Moutier, construction du Belvédère de la place des fêtes à Menucourt, création d'une piste cyclable à Neuville sur Oise...

4. Budgets annexes 2025

Budget annexe Aménagement 2025

Le budget 2025 s'équilibre à hauteur de **40,19 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2025 -
Aménagement



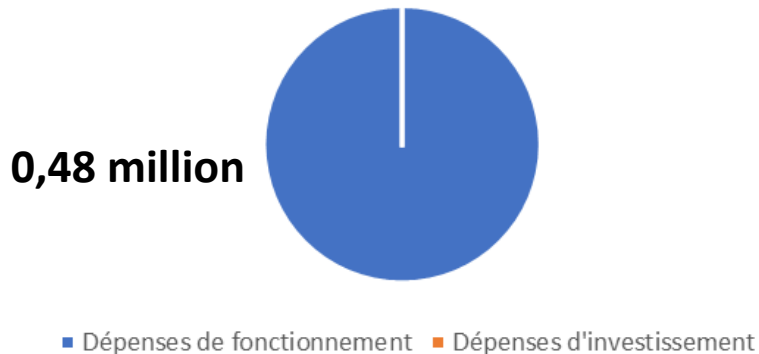
Principaux éléments pour 2025 :

- **Dépenses de fonctionnement** (15,50 millions) intègrent les crédits dédiés aux opérations menées en régie par la CACP sur des ZAC (Neuville 2, Demi-Lieu), ainsi que des travaux sur les parcs d'activité Béthunes, Equerre et Chaussée d'Onsy, et les dépenses de participation au déficit des ZAC concédées.
- **Dépenses d'investissement** (24,68 millions) correspondent aux participations aux équipements pour les ZAC en concession notamment pour la ZAC Linandes N (4,9 millions), ainsi que les travaux des nouvelles opérations en ZAC ou à l'avance de trésorerie dans le cadre de l'opération Marcouville (0,6 million)

Budget annexe - Chauffage urbain 2025

Le budget 2025 s'équilibre à hauteur de **0,48 million d'euros**

Structure du budget annexe 2025 -
Chauffage urbain



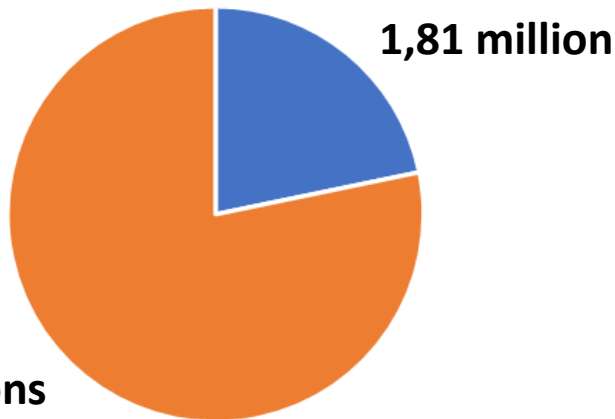
Principaux éléments pour 2025 :

- **Dépenses de fonctionnement** (0,48 millions d'euros) : indemnité résiduelle, charges de suivi d'exploitation et administratives de la DSP, dépenses de personnel...
- Il n'y a pas de crédit prévu en investissement en 2025 dans le cadre du budget annexe

Budget annexe - Eau potable 2025

Le budget 2025 s'équilibre à hauteur de **8,32 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2025 - Eau potable



■ Dépenses de fonctionnement ■ Dépenses d'investissement



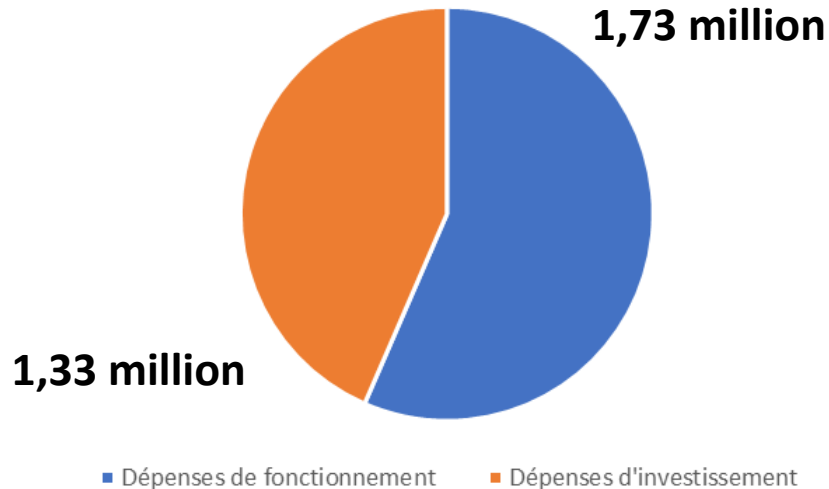
Principaux éléments pour 2025 :

- Maintien de la redevance « Protection de la ressource en eau » et de la redevance transit au même niveau que 2024 et instauration de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable
- **Dépenses de fonctionnement** (1,81 million d'euros) : dépenses de personnel, frais généraux, crédits d'étude...
- **Dépenses d'investissement** (6,51 millions d'euros) : en lien notamment avec les travaux de mise en conformité des ouvrages d'eau potable, remboursement de l'annuité d'emprunt, et acquisition d'une canalisation

Budget annexe - Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI) 2025

Le budget 2025 s'équilibre à hauteur de **3,06 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2025 - GEMAPI



Principaux éléments pour 2025 :

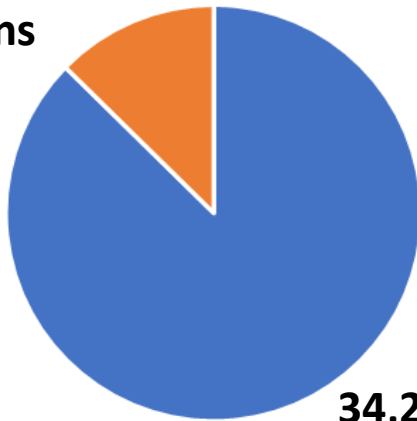
- **Produit de la taxe GEMAPI** à hauteur de 1,73 million d'euros soit le maintien d'une taxe s'élevant à 8 euros / habitant en moyenne
- **Dépenses de fonctionnement** (1,73 million) : financement des syndicats, gestion du patrimoine, dépenses de personnel...
- **Dépenses d'investissement** (1,33 million) : actions prévues sur le rôle de Liesse, la sécurisation du bassin de l'Axe majeur, restauration des milieux aquatiques...

Budget annexe - TEOM 2025

Le budget 2025 s'équilibre à hauteur de **39,21 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2025 - TEOM

4,96 millions



34,25 millions

■ Dépenses de fonctionnement ■ Dépenses d'investissement



Principaux éléments pour 2025 :

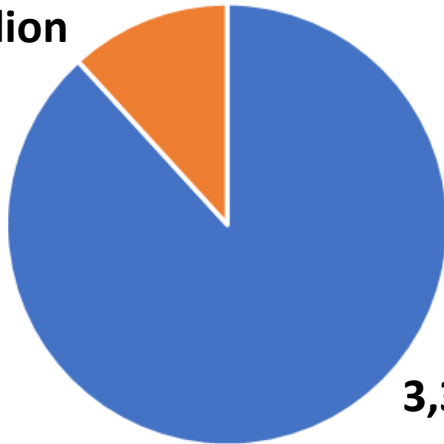
- **Maintien d'un objectif de convergence des taux de la TEOM à 8%** qui sera atteint par l'ensemble des communes en 2026 (24,7 millions d'euros en 2025)
- **Dépenses de fonctionnement** (34,25 millions d'euros) correspondent aux opérations de collecte des déchets ménagers, aux opérations liées aux contenants ou encore aux opérations de traitement, mais aussi aux frais financiers dans le cadre de la cession escompte servant à financer les travaux de l'UVE...
- **Dépenses d'investissement (4,96 millions d'euros)** correspondent aux investissements liés aux bacs, au déploiement des BAVEs, au remboursement du capital de la cession escompte, à la subvention d'équipement dans le cadre du contrat de CSP

Budget annexe - REOM 2025

Le budget 2025 s'équilibre à hauteur de **3,82 millions d'euros**

Structure du budget annexe 2025 - REOM

0,45 million



3,37 millions

■ Dépenses de fonctionnement ■ Dépenses d'investissement



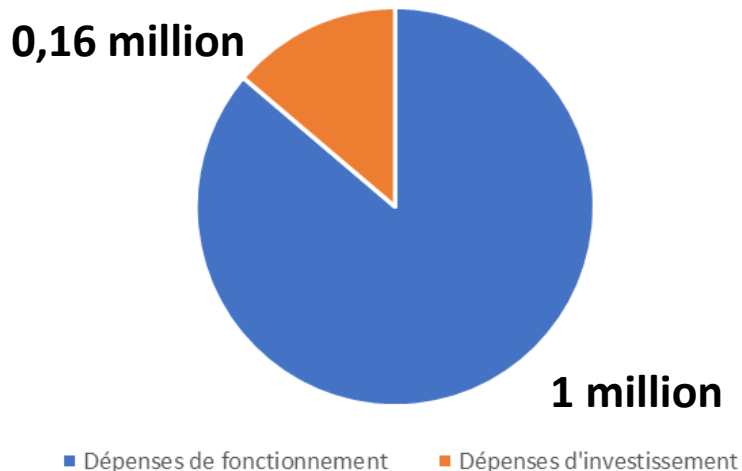
Principaux éléments pour 2025 :

- **Maintien du montant de la redevance** au niveau de 2024
- **Dépenses de fonctionnement (3,37 millions)** correspondent aux collectes des déchets ménagers et assimilés, aux opérations de traitement des déchets, aux frais financiers de la cession escompte relative au financement de l'UVE...
- **Dépenses d'investissement (0,45 million)** correspondent à des investissements liés aux bacs, mais aussi au remboursement du capital de la cession escompte...

Budget annexe - La Turbine 2025

Le budget 2025 s'équilibre à hauteur de **1,16 million d'euros**

Structure du budget annexe 2025 - La Turbine



Principaux éléments pour 2025 :

- **Dépenses de fonctionnement** (1 million d'euros) correspondent aux charges courantes des trois sites
- **Recettes de fonctionnement** (1 million) correspondent aux redevances d'occupation des entreprises, à diverses subventions dont une subvention d'équilibre du budget principal stabilisée comme au BP 2024 à 51.000 euros
- **Dépenses d'investissement** (0,16 million d'euro) correspondent aux dépenses de travaux, de remboursement de cautions...

5. Budget vert 2025

Analyse climatique du budget total 2025



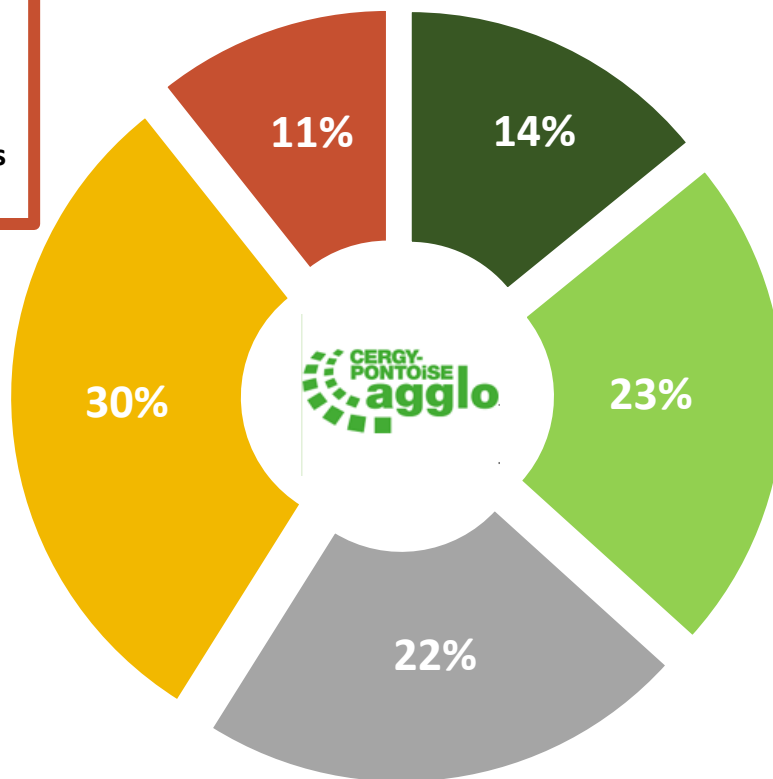
Défavorable

- Collecte des OMR et encombrants
- Incinération des déchets
- Carburant



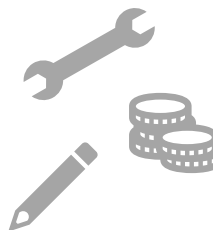
Indéfini

- Travaux d'entretien
- Fluides
- Fonds de concours
- Subventions



Neutre

- Frais financiers
- Entretien et maintenance
- Dépenses administratives (fournitures, formations...)



Très favorable

- Projets liés aux transports en commun et circulations douces
- Collecte sélective et traitement des emballages et des déchets verts
- Rénovation énergétique des bâtiments



Plutôt favorable

- Eclairage public
- Part Lacroix / TC
- Construction de GS et équipements répondant aux nouvelles normes environnementales
- Travaux d'aménagement

BP 2025

Conseil communautaire – 1^{er} avril 2025

